

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE

Procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur :

UNICIL SA D'HLM

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

La présente consultation concerne la maîtrise d'œuvre pour des études de faisabilité sur la décarbonation des chaufferies collectives du patrimoine Unicil au nom et pour le compte de la SA d'HLM UNICIL.

-Lot 1 : Zone Nord et ouest des Bouches du Rhône

-Lot 2 : Zone Marseille - Marignane

-Lot 3 : Zone Marseille Est - Toulon

Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots.

Référence : 26-895

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : Patrimoine Unicil

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : SA-HLM-UNICIL_13_20260622W2_01

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants :

1- Critère n° 1 : Le prix des prestations - coefficient de pondération 40% ;

2- Critère n° 2 : La valeur technique - coefficient de pondération 50%. Le jugement de ce critère est basé sur le mémoire technique de 10 pages maximum du candidat, et se décompose de la façon suivante :

- Organisation de l'équipe (pertinence des moyens affectés à l'opération, qualité de la méthodologie opérationnelle et des compétences affectés à la mission) : **coefficient de pondération 20 % ;**
- Respect des exigences du programme et des objectifs à atteindre : **coefficient de pondération 20 % ;**
- Respect du calendrier d'opération proposée : **coefficient de pondération 10 %.**

3- Critère n° 3 : La démarche environnementale (RSE) : coefficient de pondération 10 %.

La démarche RSE et les efforts en matière de qualité environnementale démontrés par le candidat pour l'exécution du marché. Par exemple (liste non exhaustive) :

- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- Le réemploi,
- Gestion des déchets de chantier (tri, traçabilité, évacuation),
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Dispositifs internes de suivi qualité et sécurité,
- Éventuelles certifications ou labels détenus par l'entreprise (ISO, Qualibat, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : 24 juillet 2026 à 12h00